

Le 28 janvier 2021

Première convention collective des membres de Bee-Clean à St. John's : une avancée majeure!

Une autre de nos unités de négociation du secteur privé a conclu une première convention collective. Il s'agit de l'unité de négociation représentant les membres qui travaillent à l'entreprise Bee-Clean de St. John's, à Terre-Neuve-et-Labrador.

Les efforts de syndicalisation de la section locale de St. John's ont porté fruit. En effet, elle a réussi à faire signer des cartes d'adhésion syndicale à ces travailleurs et travailleuses, elle est demeurée active dans le dossier, et elle s'est investie dans le processus de négociation.

« Nos efforts de syndicalisation sont très importants, car ils permettent d'améliorer les salaires, les conditions de travail et la dotation des effectifs. Tout cela se traduit par un service postal renforcé. Autrement dit, ce qui améliore le sort des préposées et préposés à l'entretien ménager entraîne un effet positif pour les travailleurs et travailleuses des postes et les clients du service postal », déclare le confrère Craig Dyer, délégué syndical en chef de la section locale.

Dans la convention collective, l'échelon salarial le plus élevé passe de 12,50 \$ (tout juste au-dessus du salaire minimum) à 15 \$, auquel s'ajoute l'indice des prix à la consommation, que la province est censée appliquer au salaire minimum en avril prochain. Les travailleurs et travailleuses bénéficient maintenant de protections syndicales fondamentales, y compris des dispositions en matière de santé et de sécurité, le droit à la représentation syndicale, l'ancienneté, et leur mot à dire sur les règlements visant les effectifs. De plus, ils obtiennent des congés fériés payés, la majoration du taux des heures supplémentaires, un nombre accru de jours de congé annuel et une assurance-vie, entre autres. Il y a de quoi être fier de cette convention collective.

Les conditions de travail des préposées et préposés à l'entretien ménager s'étant améliorées dans l'établissement, nous pouvons assurer le traitement du courrier en toute sécurité. Comme le décrit l'un des articles du prochain numéro de *Perspective*, l'établissement postal de St. John's a été l'une des premières installations de Postes Canada à devoir fermer en raison de nombreux cas de COVID-19 parmi les travailleurs et travailleuses. Depuis, le travail quotidien des préposées et préposés à

l'entretien ménager permet de maintenir l'établissement ouvert, comme cela se fait dans chaque installation postale du pays durant la pandémie.

Parallèlement à ses efforts de syndicalisation auprès des préposées et préposés à l'entretien ménager, la section locale de St. John's a participé à la lutte en faveur du salaire minimum à 15 \$ à Terre-Neuve-et-Labrador, une lutte qui s'inscrit dans le droit fil des revendications du STTP. Tous et toutes, nous avons besoin de meilleures conditions de travail et de meilleures normes juridiques, et c'est notre façon de lutter à la fois pour nos membres et pour l'ensemble des travailleurs et travailleuses.

En janvier 2020, les travailleurs et travailleuses de l'unité de négociation Bee-Clean au Nouveau-Brunswick ont obtenu une nouvelle convention collective à l'issu d'un processus d'arbitrage. Nous savions que nous aurions obtenu un meilleur résultat par la négociation. Dans le présent cas, la convention collective découle du processus de négociation, et tous les travailleurs et travailleuses des postes comprennent, de par leur récente expérience, à quel point il est préférable de s'asseoir avec l'employeur pour régler les problèmes que de passer par l'arbitrage.

Si vous travaillez à Bee-Clean et n'êtes toujours pas syndiqués, vous avez beaucoup à gagner à adhérer au STTP. Et si votre installation postale compte des préposées et préposés à l'entretien ménager qui ne sont pas syndiqués, informez-les de cette victoire. L'union fait la force!

Solidarité,



Jean-Philippe Grenier
3^e vice-président national

2019-2023 / Bulletin n° 230
/bk sepb 225 map scfp 1979

